

ANNEE 2022

**SEANCE PUBLIQUE
DU 31 JANVIER 2022**

Délibération n°

D-2022-006

Date de convocation : 27/01/2022

Date d'affichage : 02/02/2022

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	18
Pouvoirs	:	3
Nombre de votants	:	21

Vote : 21

Pour : 21 (dont 3 pouvoirs)

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 02/02/2022

Reçu en préfecture le 02/02/2022

Affiché le

ID : 064-216401000-20220131-D2022006-DE

L'an deux mille vingt-deux, le 31 janvier à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, située à la Maison pour Tous, Place de l'Eglise (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 27 janvier 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Arnaud PAVLOVSKY, Christian GARRIGUES, Marc PERRIER, Mikel AMILIBIA (arrivé à 19h15).

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECARTE, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Sylvie ITHOURRIA, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés : Mme Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), Mme Guénaël LE CAM (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Maud BARRAL, M. Philippe BIGOTEAU.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

**O.J n°6 : Demande de subvention dans le cadre de la
DETR / DSIL 2022 pour le projet de travaux
d'aménagement d'un local communal**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

La commune de Bassussarry souhaite aménager le rez-de-jardin de l'espace Biltegi situé 150 Allée Bielle Nave. Ces locaux sont actuellement hors d'eau, hors d'air et ne sont pas utilisables en l'état.

Les travaux d'investissements envisagés permettront de créer une salle polyvalente et trois salles d'activités sur les 131 m² disponibles. A terme ces différents espaces seront utilisés par les services enfance jeunesse (local jeunes, Ado'rizons) ainsi que par des associations communales.

Ces investissements s'inscrivent dans le cadre de la politique municipale d'adaptation en continu de l'offre de services à la population aux besoins des administrés.

Pour permettre la concrétisation de ce projet, M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de solliciter une subvention dans le cadre de l'enveloppe 2022 de la D.E.T.R / D.S.I.L.

Le budget prévisionnel de l'opération est présenté en séance :

Aménagement du rez de jardin de l'espace Biltegi Mairie de Bassussarry

Création d'une salle polyvalente et de salles d'activités

Budget prévisionnel de l'opération - 2022

DEPENSES		RECETTES		
Nature des dépenses	Montant HT en €	Nature des recettes	Montant HT en €	%
Maîtrise d'œuvre	8 100,00	D.E.T.R / D.S.I.L 2022	39 644,12	40,00
TRAVAUX (Plâtrerie, menuiserie bois, carrelage, sols souples, peinture, électricité, plomberie - sanitaires)	91 010,30	Autofinancement de la commune de BASSUSSARRY	59 466,18	60,00
TOTAL DEPENSES HT	99 110,30	TOTAL RECETTES HT	99 110,30	

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe 2022 de la D.E.T.R / D.S.I.L permettant de solliciter une subvention d'un montant de 39 644,12 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir cette demande de subvention.

Fait à Bassussarry, le 31 janvier 2022.

Le Maire,

Michel LAHORGUE

